

Ref. S141

## Favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap : du foyer d'hébergement à l'appartement

### OBJECTIFS

- ▶ Permettre au personnel d'encadrement de résidence ou d'appartement, de développer une dynamique éducative visant à favoriser l'autonomie des résidents.

### PROGRAMME

- ▶ Le point sur la population accueillie et les structures existantes
  - la dynamique institutionnelle au service de l'évolution des personnes
  - le rôle des environnements physiques relationnels dans l'équilibre psychologique et affectif des personnes
  - l'habitat : facteur de construction identitaire
  - les facteurs dynamisants pour l'investissement des personnes dans leur vie quotidienne et sociale
- ▶ Développer son autonomie : dans quelles perspectives ?
  - vers une dynamique d'intégration sociale
  - pour une valorisation de la personne dans sa vie sociale et quotidienne
  - construire un référentiel définissant les objectifs et les moyens d'action
    - . autonomie physique
    - . autonomie socio-affective
    - . autonomie matérielle
    - . autonomie intellectuelle
- ▶ Améliorer les interactions entre la personne et son environnement : une pratique à contractualiser entre la personne accueillie, l'institution et les ressources environnementales
  - évaluer les besoins des personnes dans les différents secteurs de la vie quotidienne et de la vie sociale
  - construire un projet personnalisé
  - suivre les actions menées



**Méthode pédagogique** : Recueil des attentes. Etudes de cas issus des pratiques professionnelles, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, travail en sous-groupes  
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

**Personnes concernées / Prérequis** : Tout personnel travaillant auprès de personnes en situation de handicap en foyers d'hébergement ou foyers éclatés

**Animation** : Conseil en action sociale et médico sociale, Ex Directeur d'Ets titulaire CAFDES


**Nombre de participants** : 15 personnes maxi

**DPC** : nous consulter

**Durée** : 5 jours, soit 35 heures

## INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
 La Rochelle (17)	Du 16/05/2022 au 20/05/2022	1180 €



GERFI+ S.A.S. au capital de 250 000€  
SIRET 393 456 892 00024 - Code NAF 8559A - RCS La Rochelle



